

Jusqu'alors, j'avais laissé la parole à M^{me} Arthus, et, comme on l'a vu, elle avait parfaitement suffi aux frais de l'entretien ; mais c'était à mon tour de parler. Franchissant les trois marches du perron, nous entrons dans la salle à manger où des biscuits sont servis, accompagnés d'une bouteille de ce vin d'Anjou dont les gouttes d'or pâle s'épanouissent en fusées dans les verres.

« Madame, lui dis-je, en touchant son verre avec le mien, vous m'avez demandé ce que je pensais de vous. Tout d'abord, je pense que la vie solitaire et contemplative n'est pas votre fait. Si je devine juste, vous lisez peu ; votre confession — car c'en est une — n'est pas celle d'une liseuse de romans.

— Je ne lis pas, je tricote.

— Et moi, je vous en félicite. L'heure est venue, je crois, de vous ressaisir et d'ordonner résolument votre existence. Si, en effet, vous ne lisez pas de romans, vous n'en auriez pas moins une tendance dangereuse à en faire.

— Ho ! Monsieur...

— Un roman dans la vie, c'est permis, à condition qu'il soit à un seul exemplaire et que, bien entendu, le dénouement puisse en être lu à haute voix. Cependant, permettez-moi de vous rappeler qu'en vous remariant — le principe d'un nouveau mariage étant, d'ores et déjà, hors de discussion entre nous — vous ne disposez pas de vous seule, mais de vos deux enfants. Il importe qu'une seconde union leur soit à profit et non à préjudice.

— Comment l'entendez-vous ? interroge-t-elle vivement.

— Par préjudice éventuel, je n'entends point les frères ou sœurs que vous pourrez donner à ces chers mignons :